

# Landes atlantiques subsèches

CODE CORINE 31.2381 ; 31.2383

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles

Landes planitiales à collinéennes (altitude maximale 700 m).  
Climat atlantique à influences océaniques modérées.  
Situations topographiques variées, sur plateau ou pentes faibles.  
Roches-mères siliceuses diverses : roches massives, sables siliceux.  
Sols podzoliques oligotrophes, acides à réserve en eau moyenne à faible.

### Variabilité

Diversité typologique en rapport avec la localisation géographique, d'une part, et localement avec la disponibilité en eau du substrat :

- sous climat plus thermophile du Sud-Ouest, **lande à Potentille des montagnes et Bruyère cendrée** [*Potentilla montanae-Ericetum cinereae*] ;
- sous climat atlantique plus sec et sur sols à faible réserve en eau, **lande à Hélianthème en ombelle et Bruyère cendrée** [*Helianthemo umbellati-Ericetum cinereae*] ;
- en situation atlantique atténuée, de la Normandie au Limousin, **lande à Ajonc nain et Bruyère cendrée** [*Ulici minoris-Ericetum cinereae*] ;
- localement, dans des conditions stationnelles plus froides (crêtes et corniches exposées au nord), **lande à Ajonc nain et Myrtille** [*Ulici minoris-Vaccinietum myrtilli*], à Ajonc nain (*Ulex minor*), Myrtille (*Vaccinium myrtilli*) et Bruyère cendrée (*Erica cinerea*).

### Physionomie, structure

Landes rases à moyennes (maximum 60-70 cm) sauf dans les stades dynamiques préforestiers et en présence de la Bruyère à balais (*Erica scoparia*).

Dominance des chaméphytes souvent associés à une strate bryolichénique importante (indice de non-perturbation et de grande stabilité).

Parfois dominance des hémicryptophytes, essentiellement des Poacées comme la Molinie bleue (*Molinia caerulea*), l'Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*) ou l'Agrostide de Curtis (*Agrostis curtisii*).

### Espèces « indicatrices » du type d'habitat

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Ajonc nain               | <i>Ulex minor</i>                       |
| Bruyère cendrée          | <i>Erica cinerea</i>                    |
| Callune vulgaire         | <i>Calluna vulgaris</i>                 |
| Hélianthème en ombelle   | <i>Halimium umbellatum</i> <sup>1</sup> |
| Potentille des montagnes | <i>Potentilla montana</i> <sup>2</sup>  |
| Agrostide de Curtis      | <i>Agrostis curtisii</i>                |
| Ajonc d'Europe           | <i>Ulex europaeus</i>                   |
| Avoine de Thore          | <i>Pseudarrhenatherum longifolium</i>   |
| Bruyère à balais         | <i>Erica scoparia</i>                   |

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Gaillet des rochers        | <i>Galium saxatile</i>                 |
| Laîche à pilules           | <i>Carex pilulifera</i>                |
| Genêt poilu                | <i>Genista pilosa</i> <sup>1</sup>     |
| Plantain holosté           | <i>Plantago holosteam</i> <sup>1</sup> |
| Potentille tormentille     | <i>Potentilla erecta</i>               |
| Sabline des montagnes      | <i>Arenaria montana</i> <sup>2</sup>   |
| Siméthis à feuilles planes | <i>Simethis mattiazii</i>              |

### Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec des landes vicariantes dans les secteurs de transition :  
- landes hyperatlantiques subsèches [*Ulici gallii-Ericeta cinereae*, code UE : 4030] ;  
- landes nord-atlantiques sèches à subsèches [*Calluno vulgaris-Ericeta cinereae*, code UE : 4030] ;  
- landes atlantiques sèches méridionales [*Ulici minoris-Ericeta cinereae*, code UE : 4030] ;  
- landes atlantiques arides sur sol sablo-graveleux [*Helianthemo alyssoidis-Ericeta cinereae*, code UE : 4030].

### Correspondances phytosociologiques

Landes atlantiques sèches à subsèches à Ajonc nain ; alliance : *Ulicion minoris* ; sous-alliance : *Ulici minoris-Ericenion cinereae* ; groupe d'associations : *Ulici minoris-Ericeta cinereae*.

### Dynamique de la végétation

#### Spontanée

Landes caractérisées par de fortes contraintes édaphiques (fort déficit hydrique en été) qui limitent l'expression d'espèces plus exigeantes.

Dans les stations où ces contraintes sont moins intenses, quelques nanophanéophytes, Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) ou Bruyère à balais, peuvent influencer la survie des héliophiles strictes.

#### Liée à la gestion

Le piétinement entraîne une réduction des lichens (*Cladonia* pl. sp.) et dévitalise les arbrisseaux (chaméphytes) au profit des hémicryptophytes.

L'ouverture de la strate chaméphytique peut entraîner des trouées favorables aux espèces opportunistes, telles le Prunellier (*Prunus spinosa*), les Bouleaux (*Betula* pl. sp.) ou les Pins (*Pinus* pl. sp.).

### Habitats associés ou en contact

Pelouses acidiphiles thermo- à eu-atlantiques [*Agrostion curtisii*, code UE : 6230\*] et subatlantiques [*Galio saxatilis-Festucion filiformis*, code UE : 6230\*].

<sup>1</sup> Landes du Sud-Ouest.<sup>2</sup> Landes ligériennes.

Manteaux pionniers à Ajonc d'Europe, Genêt à balais... [*Cytisetea scopario-striati*].

Fourrés préforestiers atlantiques [*Ulici europaei-Rubion ulmifolii*, code Corine : 31.83].

Forêts acidiphiles atlantiques à subatlantiques [*Quercion roboris*].

Pinèdes à Pins maritime et sylvestre (*Pinus pinaster*, *P. sylvestris*).

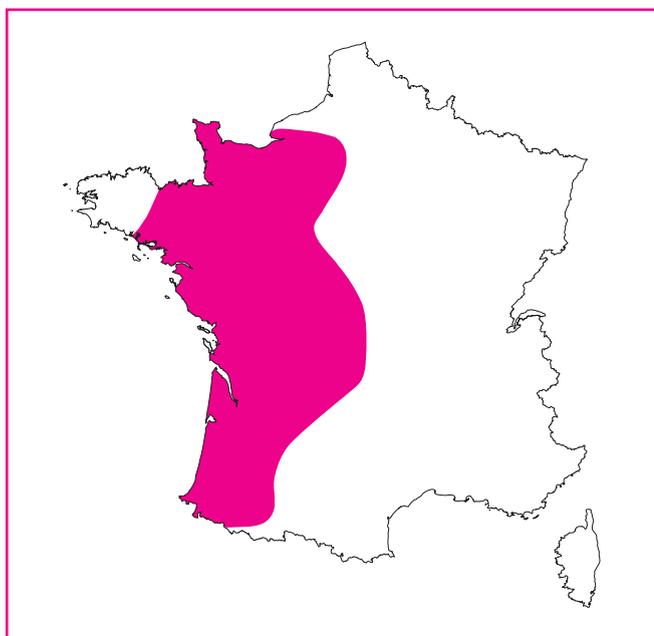
## Répartition géographique

Lande à Potentille des montagnes et Bruyère cendrée : sud-ouest de l'Aquitaine aux Charentes.

Lande à Ajonc nain et Bruyère cendrée : est de la Bretagne, Pays-de-Loire, Limousin, Normandie, Poitou.

Lande à Héliantheme en ombelle et Bruyère cendrée : sud-est du Massif armoricain, Touraine et Brenne.

Lande à Ajonc nain et Myrtille : corniche de Pail et massif de Multonne (53, 61), fragmentaire ailleurs (forêt d'Écouves, haut Bray).



## Valeur écologique et biologique

Types d'habitats constituant des refuges pour les espèces oligotrophiques en danger compte tenu de l'eutrophisation globale des espaces de landes autrefois beaucoup plus étendus.

Composition floristique originale et bio-indicatrice des climats régionaux ou locaux.

Quelques espèces rares peuvent se rencontrer dans ces landes et bénéficier d'une protection régionale : Ail des bruyères (*Allium ericetorum*), Asphodèle d'Arrondeau (*Asphodelus albus* subsp. *arrondeaui*), Glaïeul d'Illyrie (*Gladiolus illyricus*)...

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

Landes dominées par des chaméphytes, plus ou moins ouvertes, avec bon développement de la strate bryolichénique.

Variante à Plantain holosté (*Plantago holosteum*) de la lande à Héliantheme en ombelle et Bruyère cendrée en Brenne.

## Tendances évolutives et menaces potentielles

Sur sols plus profonds, la dynamique potentielle des espèces arbustives et arborescentes telles Genêt à balais (*Cytisus scoparius*), Bruyère à balais, Prunellier et Pins entraîne une raréfaction des espèces héliophiles strictes et une progression des espèces préforestières des manteaux et ourlets : Lierre (*Hedera helix*), Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*), Ronces (*Rubus* pl. sp., surtout *Rubus ulmifolius*) et parfois Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

Risque d'érosion et d'altération par piétinement de la lande à Héliantheme en ombelle et Bruyère cendrée.

## Potentialités intrinsèques de production économique

Landes utilisables en parcours pour le bétail (ovins et bovins rustiques) qui y trouve une part de son alimentation.

Exploitation de la Bruyère à balais (brande) comme combustible. Fort intérêt paysager.

## Cadre de gestion

### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Comme toute lande, l'habitat est composé d'une mosaïque d'habitats plus ou moins en équilibre et qui évoluent de manière cyclique, selon notamment le rythme biologique des Éricacées (phases juvénile, de croissance et de dégénérescence) et les différents stades dynamiques qui se succèdent jusqu'à la forêt. Tout facteur perturbateur (feu, piétinement, surpâturage ou abandon) est donc susceptible de favoriser le développement d'espèces herbacées (Molinie bleue, Agrostide de Curtis) ou ligneuses (Ajonc d'Europe, Bruyère à balais, Prunellier, Pin) ou des espèces d'ourlets, aux dépens d'autres espèces (jeunes Éricacées, héliophiles strictes, lichens...).

Une exploitation pastorale trop poussée peut faire évoluer l'habitat vers des landes ouvertes, voire des pelouses, à la physionomie très différente mais dont la composition floristique peut être proche.

Habitat fortement sensible à l'érosion.

Risque d'eutrophisation des milieux.

### Modes de gestion recommandés

Les objectifs de gestion seront orientés vers le maintien d'une lande dominée par les chaméphytes, en conservant un milieu pauvre en nutriments et des stades dynamiques variés (5 à 15 ans). Ces objectifs devront cependant être intégrés dans la gestion globale des territoires pastoraux où un équilibre doit être maintenu entre les zones de landes, les zones herbacées et les zones de transition.

Le rajeunissement permanent de la lande passe par une exploitation régulière par le pâturage (si la strate herbacée est suffisamment accessible et développée), la fauche et éventuellement le feu.

Pour être maintenues, ces landes peuvent être soumises à un pâturage bovin (ou ovin) très extensif, dans la mesure où les animaux y trouvent une ressource suffisante : les bovins semblent mieux supporter ce type de pâturage que les ovins, mais ils sont

moins sélectifs et piétinent plus ; suivant l'importance des surfaces herbeuses, ces landes peuvent subvenir aux besoins de plusieurs races rustiques.

Si la charge pastorale n'est pas assez importante, les *Ericacées* vieillissent et il est nécessaire d'utiliser d'autres moyens de rajeunissement (feu, fauche).

La fauche est conseillée pour l'entretien des landes herbeuses ou des landes à Callune ; les meilleurs résultats sont obtenus sur des pieds de moins de dix ans. Difficile à appliquer sur les terrains non mécanisables, cette pratique peut avoir à terme un impact négatif sur la biodiversité (uniformisation de la structure de la lande avec ses conséquences sur l'entomofaune).

Le brûlage dirigé est utilisé pour la régénération de la lande, les rejets de souches permettant la reconstitution du tapis végétal après un incendie léger (deux à trois semaines pour la lande à Ajonc). Son recours étant préférable dans le cadre d'une gestion en mosaïque, on limitera son utilisation sur les surfaces trop petites. Il est primordial qu'il soit réalisé en hiver dans le respect des conditions locales ; sa fréquence est variable selon les objectifs de gestion, la période optimale pour la gestion de ces landes semblant être d'une dizaine d'années. Si le feu présente certains avantages pour la gestion des landes ligneuses (maintien d'un niveau bas de nutriments, accès sur des terrains non mécanisables, entretien de milieux dans la lutte contre les incendies, amélioration de l'appétence des zones), les aspects négatifs de son utilisation doivent être connus : impact sur la faune, développement à terme d'espèces pyrophytes, impact paysager, homogénéisation de la structure... Le gestionnaire devra en tenir compte dans la définition de ses objectifs de gestion.

L'habitat étant oligotrophe, on proscriera toute utilisation d'engrais, fumure organique (lisier, fumier), amendements.

N'effectuer ni labour, ni travail du sol, semis ou plantation.

### Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Absence de données.

### Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Absence de données.

### Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de données.

## Bibliographie

ACTES DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA GESTION DES LANDES ATLANTIQUES, 1998.

BOTINEAU M. *et al.*, 1986.

CARDOEN F. et MARTENS N., 1990.

CHOISNET G., 1992.

CHOUARD P., 1924 et 1925.

CLÉMENT B. *et al.*, 1978.

CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE, CONSERVATOIRE RHÔNE-ALPES DES ESPACES NATURELS, 1998.

DAUNAS R., 1974.

FORGEARD F., 1977 et 1987.

FOUCAULT B. de, 1993.

FRILEUX P.-N., 1975.

GÉHU J.-M. et AMICALE PHYTOSOCIOLOGIQUE, 1975.

GEREPI, 1997.

INSTITUT RÉGIONAL DU PATRIMOINE, 1995.

LANE A., 1992.

LECOINTE A. et PROVOST M., 1975.

LEMÉE G., 1937.

LOISEAU P. et de MONTARD F.X., 1986.

LOISEAU P. et MERLE G., 1981.

MAURICE L., 1986.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRENNE

PARC NATUREL RÉGIONAL DU LIVRADOIS-FOREZ, RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE, 1997.

PERRINET M., 1995.

RIGOLOT E., 1987.

WATTEZ J.-R. et WATTEZ A., 1995.

### « Pour en savoir plus »

Conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes, université de Brest, SEPNB, parc naturel régional d'Armorique, Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement du Loir-et-Cher, conservatoire des sites de Poitou-Charentes.